



**LIGUE
NORMANDIE**

BADMINTON

COMPTE-RENDU

Fait le 12/09/2021

Objet : Réunion du Conseil d'Administration

Membres présents : Mélanie BARRAY, Benoît BAROCHE, Guy CHENE, Thomas GUILLAIS, Cyrille LATTELAIS, Nathalie NAMBOT, Flavien PAUTREL, Irène MENARD, Marc DEBON, Sarah MADELAINE, Alexandre GOSSE

Membres absents excusés : Jérémie BERTIN, Fabienne MARGUERITTE, Florent ANDRIEU, Sébastien BOURDIN, Bertrand MEGIE, Béatrice BELTRAME, Stéphane BELTRAME

Membres absents :

Invités :

Date : 7 septembre 2021

Heure : 19h00

Lieu : CSN + Visioconférence

Ordre du Jour :

- 1) Informations du président

Réunion de rentrée des salariés 06/09 :

Reprise dans les conditions matérielles d'avant covid (bureau) ; respect des règles et recommandations sanitaires.

Contacts avec les clubs encore en mode timide et restreint. Surtout d'ordre administratif : changements de présidents, erreurs de saisie (problèmes récurrents en début de saison).

Régis note une activation des affiliations et prises de licences depuis le début de la semaine ; perçoit encore chez certains clubs une certaine réticence pour la validation des enregistrements. Constate une réception téléphonique du portable très insuffisante dans son nouveau bureau ; nécessité (urgente) d'un amplificateur performant ! (ou tester le renvoi d'appel sur le fixe)

Anne-Laure et Yann poursuivent les animations développement dans le cadre du air-badminton.

Nécessité et demande de suivi particulier des dossiers et actions en rapport avec ANS et dialogue de gestion.

Aides à la formation : Yann souligne

- Le cas d'une personne en attente de validation de formation CQP. Avis favorable du CA pour une prise en charge de 33% des frais dans la limite de 1000€
- La nécessité de renouveler l'accréditation de formateur fédéral (stage 23 au 25 novembre à Lyon) pour lui et deux autres formateurs identifiés.

Il pose la question pour Jérôme Boutier et Romain Lechaluppé.

Le CA décide de faire une démarche de prise en charge par l'OPCA pour Yann et Jérôme.

En cas de refus accord de principe sur prise en charge du reste à charge total pour Yann et Jérôme. Pour Romain, éventualité de prise en charge d'une partie du reste à charge si participation du comité 76.

Dialogue de gestion fédéral : Nous avons reçu notification d'une enveloppe 2021 de 18941€ répartis : développement 9000€ ; emploi formation : 3000€ ; pratique sportive 6000€ ; critères fixes : 941€. Il nous restera à convenir de la déclinaison vers les comités en tenant compte des conditions particulières de la saison passée.

Campagne ANS 2021 : Nous avons fait état de la charge de travail pour la préparation et le traitement des dossiers. La ligue a vu le quasi maintien de sa dotation : 14500€ (-50€) répartis :

N°	Intitulé de l'action	Montant attribué
1	A.1.1-Le Badminton à l'école	3000 €
2	A.2.2 Le tutorat des encadrants bénévoles des EFB	3000 €
3	A.2.4 Promotion et accompagnement de la pratique féminine, notamment compétitrice.	3000 €
4	A.2.5 Le fonctionnement de l'ETR	2000 €
5	B.1.2 Les rencontres Corps	500 €
6	D.1.2 La détection et l'accompagnement des jeunes potentiels normands	2200 €
7	E.1.2 La reprise des interclubs régionaux	800 €

Pour les comités :16205€

CD14 -> 4000 €, CD27 -> 1500 €, CD61 -> 1920 €, CD76 -> 8785 €,

Pour les clubs : 29552€

MDMSA -> 4898 €, BAPADOZ -> 2298 €, PAB -> 4148 €, ASL -> 2498 €, BPLED -> 2498 €, BABA -> 4398 €, LVM -> 2498 €, CBCC -> 3118 €, CAB -> 3198 €

L'ensemble des clubs a retrouvé un traitement plus confortable que l'année précédente.

(rappel : 3 dossiers avaient été écartés d'emblée par la cellule fédérale pour non-conformité ; 2 autres n'ont pas été retenus)

Total pour le territoire normand : 60257 €

Le nouveau projet de la ligue doit rester d'actualité en vue de sa finalisation. La concertation avec les comités doit se poursuivre. Elle pourrait être favorisée et encouragée par une embellie des conditions de pratique en ce début de saison, ce qui pourrait rendre à tous un peu d'optimisme.

Courrier cosigné avec le comité 76 vers la mairie de Sotteville pour les conditions de rentrée du BCS

Recherche d'organiseurs pour les compétitions « ligue » : beaucoup n'ont pas trouvé encore preneur, dont certaines assez proches dans le calendrier ; chaque commission devra poursuivre activement ses démarches ; il serait assez regrettable d'être contraints à annulation(s).

Retrait de certains membres du CA :

Florent Andrieu, très accaparé par son nouvel emploi, qui reste en charge du comité 50, qui vient de retrouver la présidence de son club, m'a indiqué son souhait de quitter notre CA.

Alexandre Gosse fait également part de la même intention, pour des raisons identiques.

Rappelons-nous la démarche et la situation déjà annoncées par Thomas.

Après les avoir remerciés pour leur investissement, je dois attirer l'attention sur les fonctions et postes particulièrement stratégiques dont ils ont-avaient la charge ; et déjà nous projeter sur les renouvellements et modalités à prévoir ; peut-être à l'occasion de notre future :

AG du 15 octobre prochain, qu'il faut préparer avec soin, et sans tarder. Notamment au niveau de la confirmation de localisation et des conditions d'organisation. Le président de la fédération nous a informé de son intention de nous rendre visite à cette occasion.

Tarifs :

Il faudra mettre à jour la fiche tarifaire en fonction des décisions qui seront prises.

Fonds de solidarité : Notre dossier a été retenu pour le mois de mai ; nous n'avons pas sollicité de demande pour juin.

2) Commission jeunes :

a. Attribution des compétitions jeunes

	Dates	Terrains	Club Organisateur
TRJ1	18et19/09/21	7 terrains (2 jours))	Lillebonne
Normandie Jeunes 20/21	09-10/10/2021	12 terrains (2 jours)	Alençon
CIJ 1	23 et 24/10/21	12 terrains	Maromme
TRJ2	07/11/2021 ou 6et7/11/21	7 terrains (2 jours) ou 12 terrains (1 jour)	Dives ???
TRJ3	4 et 5/12/21	7 terrains (2 jours) ou 12 terrains (1 jour)	Alençon
CIJ 2	18 et 19/12/21	17 terrains ou 12 terrains	Hauts de France (Hem ??)
TRJ4	23/01/22 ou 22et23/01/22	7 terrains (2 jours) ou 12 terrains (1 jour)	27
TRJ5	20/02/22 ou 19et20/02/22	7 terrains (2 jours) ou 12 terrains (1 jour)	50
CIJ 3	26-27/02/22	12 terrains	Argentan
Normandie Jeunes 21/22	02 et 03/04/22	12 terrains (2 jours)	Lisieux
Intercodep Normand	30/04/22 et 01/05/22	au moins 7 terrains (2 jours)	61
Interclubs Jeunes Régional	12/06/22	au moins 12 terrains (1 jour)	14

-> accord unanime

b. Point sur la situation du pôle (rentrée, créneaux, interventions) :

Rentrée :

5 jeunes ont été maintenus : Raphael Gaugain J1 en 1^{ère}, Charlotte Linero J1 en 1^{ère}, Arthur Vaugeois C2 en 2^{nde}, Gildas Le Secq C1 en 2^{nde}, Martin Catel C1 en 3^{ème}.

5 nouveaux arrivent : Arthur Shamnugarajah M2 (4^{ème}), Bastien Chevallier M2 (4^{ème}), Augustin Houssard M1 (4^{ème}), Elie Burgot C1 (3^{ème}), Maëlle Ollivier C1 (3^{ème})

Cette rentrée a commencé par deux stages en août : Ligue pour tous et Stage du Collectif Jeunes de Ligue. Le planning de compétition et les vacances familiales ont perturbé la présence de certains jeunes lors de ces stages.

De grosses difficultés pour obtenir des créneaux d'entraînements dans les gymnases caennais. Guy a eu de nombreux interlocuteurs de collectivité locale pour obtenir des créneaux (mairie, agglomération, région, INSPE...). Pour l'année prochaine, il faudra régler la situation avec le CSN au mois de mai ou de juin.

Quelques soucis d'emploi du temps pour les lycéens de Dumont d'Urville.

Tenues « Pôle » :

Pour la saison 2021-2022, la Ligue attribue une veste avec une capuche, 2 tee-shirts et un short ou jupe-culotte avec le logo du Pôle Normandie aux jeunes pôlistes. Pour obtenir cette tenue, la Ligue avait augmenté de 50€, l'inscription au Pôle. *Accord pour équiper les nouveaux et les anciens*

Présence d'intervenants, Stagiaires DES, Stagiaires STAPS :

- Indisponibilité de William Yvrard pour la préparation physique.
- Demande d'interventions de Caen Training (demander le budget à prévoir auprès de cet organisme 75€ de l'heure). *Arnaud demandera un devis auprès de Caen Training et de la faisabilité de cette action*
- Demande d'Arnaud sur la présence de stagiaires STAPS pour travailler sur l'analyse vidéo. Nécessité de rétribuer ces stagiaires. *Arnaud prendre les renseignements auprès de STAPS pour connaître les conditions pour un engagement éventuel.*
- Présence d'un stagiaire DES : Mickael Bouton (1 jour par semaine), tutorat d'Arnaud. *Validé par le CA*

Achat de matériel :

Besoin de l'achat d'une tablette Apple pour l'utilisation des ceintures cardio qui ne fonctionnent qu'avec cet outil. *Accord pour renouveler la tablette mais sous android et de préférence reconditionnée.*

Partenaires d'entraînement de Ligue du Pôle, Stagiaires DES, Stagiaires STAPS :

Le responsable souhaite que des partenaires de Ligue puissent intervenir au Pôle.

Il propose que Céline Heude, Bastien Delaval, Théo Lanier, Camille Gaugain, Baptiste Lamirault, Milo Dubois et Xavier-Guillaume Valledor interviennent au Pôle. Pour Xavier-Guillaume Valledor, il sera demandé un avis et conseil auprès de la Fédé et du CSN sur son projet sportif lié à son handicap (championnat d'Europe et du Monde des malentendants) afin qu'il puisse bénéficier d'entraînements soutenus, et de certains services du CSN.

Compétitions internationales des jeunes du Pôle en France ou à l'Étranger :

Tournoi Carlton U15 – U17 du 28 au 30 décembre aux Pays-Bas. *Proposition validée*

Réunion d'infos pour les parents :

En présence de Bertrand Mégie, le mercredi 22 ou vendredi 24 septembre. Demande d'avis auprès des familles.

Créneaux ouverts du mercredi ouvert :

8 autres jeunes pourront y participer. Priorité pour ceux qui sont dans le dispositif Jeunes. Présence de Yann sur 2 mercredis entre chaque vacance.

Suivi de compétitions des joueurs du Pôle :

Demande d'Arnaud d'être présent sur un tournoi où de nombreux polistes seraient présents (inscrits par leurs clubs). Demande validée si cela n'est pas en contradiction avec ses horaires de travail. Yann pourrait éventuellement assurer les entrainements du lundi.

c. Mise en place du dispositif « jeunes talents en devenir » :

5 clubs retenus pour les aides 2020/2021 (PAB 1600€, CBLF 400€, UBCB, 400€, CAB 400€, BABA 800€) -> accord unanime

Pour 2021/2022, 17 joueurs sont éligibles. Il est décidé de partager une somme globale de 6000€ en fonction des joueurs retenus (validation du dossier proposé). Pour obtenir une aide, le club ou le regroupement de clubs (petit groupe de 2 ou 3 ou 4 joueurs listés maximum) ou un Comité devra présenter un projet où devront apparaître les points suivants :

- Le joueur bénéficie bien d'un créneau individuel ou en petit groupe **en plus** de ces entrainements collectifs en clubs ou en classes sportives ou en Pôle Ouvert
- Le joueur a un volume d'entraînement hebdomadaire approche les 8 heures
- Le joueur participera régulièrement aux stages de Ligue ou de Comité s'il y est invité
- Le joueur bénéficie de ce volume d'entraînement sur toute l'année
- L'entraînement de ces joueurs est assuré par un (ou une) entraîneur diplômé (DE ou CQP) ou d'un (ou une) entraîneur reconnu qualitativement apte pour assurer ces heures

Chaque club concerné devra nous déposer un dossier descriptif avec l'emploi du temps des heures d'entraînement pour chaque jeune, le nom de l'entraîneur sur chaque créneau. **Dossier à proposer avant le 1^{er} octobre**

3) CLOT :

a. Tarification de la formation initiale d'arbitre :

Minimum 5 stagiaires et compétition support à trouver par le codep. Passage de 160€ à 120€ par stagiaire (les formations étant de proximité, il n'y a plus d'hébergement et de repas du soir ce qui permet des économies) -> adopté à l'unanimité

b. Utilisation gratuite du logiciel Badnet pour les compétitions : Badplus conserve malgré tout un développement cette année.

c. Mise en place d'un séminaire des OT (11/09) en visioconférence pour redonner des informations sur les attentes en compétition.

4) ICR (Flavien)

Presque toutes les équipes se réinscrivent (5 en PN, 14 en R1, 15 en R2). Conservation des tarifs actuels. Quelques possibilités de repêchage pour compléter la R2.

5) Préparation de l'AG du 15 octobre :

Possibilité à Lisieux soit à la Ligue de football soit à la salle municipale.

6) Site internet : Le projet d'architecture du site transmise au CA est validé. Les commissions seront sollicitées pour fournir le contenu des pages les concernant.

7) Questions diverses :

Il manque les RIB d'une vingtaine de clubs pour le remboursement partiel des licences 2020/2021. Après une dernière relance, si pas de retour au 15/09 abandon.

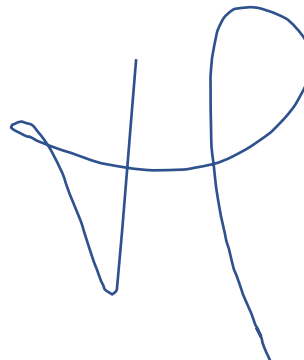
Anne-Laure a demandé le RIB des parents des polistes pour le remboursement des trop perçus.

Attribution des compétitions adultes :

- Volants roses à Saint Pair
- Master vétérans à Lisieux (sauf retour positif avant fin septembre du club de Routot pour le gymnase de Bourg Achard)

Fin de la réunion 22h10

Le Secrétaire Général
Thomas GUILLAIS



Résultats du vote d'approbation du compte rendu :

9/12/2021 15:41:02	Thomas	Pour
9/12/2021 16:09:08	Irène	Pour
9/12/2021 20:15:55	Barray	Pour
9/12/2021 20:55:50	Marc Debon	Pour
9/13/2021 7:43:49	Sebastien BOURDIN	Pour
9/13/2021 10:52:31	Sarah M	Pour
9/13/2021 12:26:07	megie	Pour
9/14/2021 9:36:38	Guy Chêne	Pour
9/14/2021 10:38:19	LATTELAIS	Pour
9/14/2021 13:35:24	Nambot Nathalie MARGUERITTE	Pour
9/15/2021 23:45:35	Fabienne	Pour